

Réunion de travail – Qualité des miels de NC

6 décembre 2016 à PLG

Compte-rendu

Décembre 2016

FORMATION

Étaient présents à cette réunion de travail :

- BARNAUD Antoine – DEI PIL
- BAUDHUIN Pauline – CANC
- CHANIER Caroline – DDR PS
- CHANIER Jean-Luc – ADANC
- CHEVAUX Sylvianne – Biocaledonia
- GONTARD Théau – ERPA
- GUEYTE Romain – ADECAL CPA
- MAGNIN Aaron – ADECAL CPA
- PERSAN Evelyne – AA3P
- PETIT Matthieu – DDR PS
- RABIET Denis – AA3P
- RACINE Yves – AADN
- SALIGNÉ André – SANC

Rappel des objectifs de cette réunion

- 1- Discussion et validation du contenu des flyers Bonnes Pratiques Apicoles (BPA)
- 2- Discussion et définition du contenu et d'un format pour le guide des BPA (GBPA)
- 3- Présenter l'état actuel de la caractérisation des miels en NC
- 4- Discussion sur les suites à donner à ce travail

Relevé des conclusions du groupe de travail

- 1- Dépliants « bonnes pratiques apicoles »,
 - Les contenus et formats sont validés par le groupe de travail, sous réserve de quelques modifications que le CPA effectue.
 - Les maquettes définitives (BAT) sont envoyées à l'imprimeur.
- 2- Le GBPA
 - Le groupe de travail valide la proposition de contenu du CPA avec l'ajout de fiches sur les partenaires de la filière et sur la formation apicole en NC
 - Le groupe de travail valide le concept d'un guide évolutif sous forme de fiches A4 stockées dans un classeur.
 - Possibilité de démarrer avec un pack de fiches, qui pourront être mises à jour,
 - Possibilité de fournir des nouvelles fiches en fonction des besoins
 - Possibilité de faire apparaître plusieurs niveaux "d'exigence" en fonction de la taille de l'exploitation (micro-rucher, amateur/familial, professionnel)
 - Le CPA étudie le chiffrage et la faisabilité de ce concept.
- 3- Démarche qualité des miels :
 - Constat
 - un signe qualité déjà existant (BioPasifika),
 - nécessité du respect des BPA avant tout travail de labellisation,
 - le travail de caractérisation historique est insuffisant pour la création d'un label, notamment au sujet des miels de Niaoulis (Baudin 92-98 et Clément 2002),
 - une complémentarité entre la production en volume et la segmentation de marché (niches à haute valeur ajoutée : ex AOC « Miel de Corse »),
 - un manque de consensus pour la demande à l'ERPA de l'intégration du miel à une enquête multi-filière,
 - besoin de lisibilité sur la faisabilité technique des démarches qualité,
 - intérêt des collectivités pour la mise en place de démarches qualité miel
 - Le groupe de travail valide que le CPA propose une méthodologie d'échantillonnage des miels de niaoulis.